

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Transition Energétique et de Développement Durable**  
**Département de la Transition Energétique**  
**Secrétariat général**  
**Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes Informatiques**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°7/2022/DRAGSI**

**Réservé aux PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs nationaux**

Le **29 décembre 2022 à 11 heures**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 3<sup>ème</sup> étage, Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable (Département de la Transition Energétique), sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet gardiennage et surveillance des locaux de l'Administration Centrale du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, Département de la Transition Energétique à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du Service des Marchés, Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage, Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, Département de la Transition Energétique, sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante Mille Dirhams (50.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions cent quarante-deux mille quarante-deux dirhams soixante-douze centimes (**2 142 042.72 TTC dhs**) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31** du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau du Service des Marchés, Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage, Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, Département de la Transition Energétique, sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat ;
- Soit les transmettre, par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **8** du règlement de Consultation.